

Paris, le 29 septembre 2011,

Conformité de Seine aval aux normes européennes : objectif atteint

En présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, Maurice Ouzoulias, Président du SIAAP, a lancé aujourd'hui la mise en eau de 3 nouveaux équipements à l'usine du Seine aval (78). Ces installations permettront dès janvier à l'usine d'être en conformité avec la Directive eaux résiduaires urbaines, DERU (élimination de 80% de la pollution phosphatée et de 70% de la pollution azotée).

Après trois années de chantier, les nouvelles installations - unité complémentaire de dénitrification, unité de dépollution des effluents et unité d'épaississement des boues – sont placées sous le signe de l'innovation technologique et marquent une étape importante pour la reconquête de la qualité des eaux de la Seine. Le Président du SIAAP a souligné qu'« à l'heure des grands enjeux de l'eau, technologiques, industriels, économiques et environnementaux, le SIAAP a placé l'innovation au cœur de sa mission de grand service public de l'assainissement. »

Satisfaite des efforts accomplis et ravie de participer à la mise en service de ces nouveaux équipements, la ministre a félicité le SIAAP pour la réussite de ce projet qui a permis à « la station d'épuration de rattraper son retard, les travaux réalisés marquent un changement d'échelle d'une situation moyenne à une situation pilote, les objectifs de conformité à la DERU ayant été atteints. Plus grande station d'épuration européenne, elle devient un modèle et il était important pour notre crédibilité d'atteindre ces objectifs avant le forum mondial de l'eau qui se tiendra à Marseille en mars prochain ».

Lors de la visite de la Ministre à Seine aval, Maurice Ouzoulias a également présenté à les projets de la refonte dont les premiers chantiers commenceront début 2012.

« La Refonte de Seine aval, conjuguant écologie, technologie et sécurité, après une grande phase de débat public, est donc aussi un tournant historique que nous engageons pour l'assainissement francilien et pour la conception même de notre activité. A nouveau, le SIAAP est au rendez-vous de sa responsabilité, du service qu'il doit aux usagers de l'eau franciliens et de la confiance que les collectivités qui le constituent lui accordent » a précisé Maurice Ouzoulias

**Le SIAAP, Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, dépollue chaque jour, 2,5 millions de m³ d'eaux salies (domestiques, pluviales et industrielles) dans ses 5 usines de la région parisienne.*

